CHAMPIONNAT MATCH PLAY

Règlement 2025

1 - Dispositions générales

a. Chaque club peut engager une ou deux équipes dans la compétition.
b. Les 3 divisions sont composées de 16 clubs.
c. Dans chaque division sont maintenues 2 zones (Est et Ouest) comprenant chacune 8 clubs.
d. Dans chaque zone les 8 clubs se rencontrent 2 par 2 en **8èmes de finales (match aller/retour) qualificatifs pour les ¼ de finale**,
e. Les 1/4 de finales se jouent également en matchs Aller et Retour.
f. Les 1/2 finales et les finales des 3 divisions se disputent sur une seule rencontre sur parcours neutre.
g. Les matchs se jouent sur 18 trous sans interruption (voire **16 trous minimum si certains trous sont injouables**).
h. Pour chaque match seront comptabiliser les nombres de trous gagnés par les joueurs de chaque équipe. Le résultat de chaque tour sera la somme des trous gagnés par les joueurs de chacune des deux équipes.
i. Tout match interrompu pour motif d'intempéries ou autre sera rejoué dans sa totalité.
j. Les VOITURETTES NE SONT PAS AUTORISEES pour disputer un match-play.

2 - Montées ou descentes de division :

a. **Les gagnant des 1/8 émes de finales jouent les 1/4 de finale, les perdants des 1/8èmes de finales en 1ère et 2ème division jouent des matchs de barrages aller et retour**, aux mêmes dates que les ¼ de finales**. Les perdants de ces matchs de barrages descendent en division inférieure.** Si l'équipe A descend dans la même division que l'équipe B il n'y a pas de rétrogradation ni de suppression de l'équipe B.
b. Les gagnants des1/4 de finales en 2ème et 3ème division montent dans la division supérieure.

c. **S'il y a présence des équipes A et B dans la même division du fait des montées ou des descentes, elles ne seront pas opposées dès les 8èmes de finales** mais, en fonction des résultats, elles pourront l'être aux tours suivants.

d. Pour les clubs ayant 2 équipes, le délégué pourra faire jouer ses joueurs ou joueuses dans l'équipe de son choix (par exemple, si un joueur a fait partie de l'équipe jouant en 3ème division il pourra être intégré la fois suivante dans l'équipe jouant en 1ère division et inversement**). Toutefois un joueur ne peut être aligné dans les 2 équipes (A et B), <u>pour un même tour de compétition</u> (***exemple ou l'équipe A joue son match retour avant l'aller, ses joueurs ne pourront pas jouer le match retour de l'équipe B***).** (Le match aller et le match retour sont des tours différents)

e. **Le non-respect de cette règle entraîne la disqualification de toute l'équipe**

3 - Composition des équipes

a. Dans chaque division : 4 simples et 1 double en greensome (soit 6 joueurs).

b. Pour les clubs ayant deux équipes, lorsque les effectifs disponibles pour jouer les MP sont insuffisants pour constituer les 2 équipes A et B, <u>c'est l'équipe B qui est forfait pour le match à venir</u>.

c. Le délégué de chaque club pourra faire jouer autant de joueurs ou joueuses qu'il le souhaite avec un index inférieur à 10 dans la mesure ou le total d'index minimum est respecté

Total minimum des index cumulés des 6 joueurs

- 1ère division : égal ou supérieur à : **77** (dont total index du double **40 maxi**)
- 2ème division : égal ou supérieur à : **88** (dont total index du double **45 maxi**)
- 3ème division : égal ou supérieur à :**100** (dont total index du double **50 maxi**)

*Pour le calcul des index minimum cumulé, ci-dessus, si la somme des index des 2 joueurs qui composent le double est supérieure au maxi, <u>le double ne sera pris en compte que</u> pour **40pts maximum** pour la 1ère div., **45pts maximum** pour la 2ème div., et pour **50pts maximum** pour la 3ème div supérieure.*

4 - Lieux des rencontres.

a. Pour la première phase (1/8ème, 1/4 de finale) sur les terrains des golfs premiers nommés à l'aller**, sauf accord entre les délégués pour inversion ou anticipation** *(juste en informer le secrétaire).*

b. Sur **<u>terrain neutre</u> pour les1/2 finales et les finales.**

5 - Feuille de match.

a. Sur la feuille de match, la composition du double est libre, les joueurs des simples devront être inscrits dans **l'ordre croissant des index** <u>(Index précis et figés à la décimale la veille de la date de début du championnat MP et pour toute sa durée)</u>

b. L'index du début de championnat MP sera conservé pour la durée du championnat.

c. La feuille de match doit être transmise au capitaine adverse, correctement remplie, au plus tard 15 minutes avant le premier départ.

d. Si 1 équipiers est déclaré forfaits, **le double est obligatoirement constitué**. Les joueurs restants occuperont les camps 1 à 3. **Le camp adverse marque 18 points** pour le 4ème camp (forfait). Le nom et l'index du joueur absent sera renseignés sur la feuille de match, pour justification du total des index.

- **Cas particulier d'un joueur qui abandonnerait en cours de partie**.
  - ✓ S'il abandonne sans raison valable, le match sera considéré comme un forfait et son adversaire marquera 18 points.
  - ✓ S'il abandonne sur blessure justifiée, son adversaire marquera le nombre de trous gagnés au moment de l'abandon plus le nombre de trous à jouer.

e. **Si 2 joueurs ou plus sont manquants,** l'équipe est disqualifiée**.**

f. Dans une équipe le nombre de Dames n'est pas limité.

g. Pour chaque match seront comptabilisés les nombres de trous gagnés par les joueurs de chaque équipe. Le résultat de chaque tour sera la somme des trous gagnés par les joueurs de chacune des deux équipes.

h. L'équipe qualifiée pour les 1/4 à l'issue des match aller/retour sera celle qui aura gagné le plus de trous sur le cumul des deux tours. Idem pour les barrages ou les qualifications pour les 1/2 finales

i. **En cas d'égalité du nombre de trous gagnés par deux équipes** à l'issue du match retour, **un play-off en mort subite sera organisé en fin de rencontre entre deux joueurs choisis par le capitaine de chaque équipe.** *La **feuille de match, du match aller, devra être présente lors du match retour** pour s'assurer s'il est nécessaire, ou pas, d'organiser un départage par play-off. Le score à déclarer lors de la saisie informatique sera alors majoré d'un point pour l'équipe ayant gagné le play-off lors de ce match retour*

6 - Saisie des résultats

Les résultats seront saisis par le capitaine qui reçoit directement sur le site SGPDLL

Lorsqu'une rencontre a été inversée sur un tour, en accord avec les capitaines, le résultat doit être saisi à la date initialement prévue au calendrier *(si vous jouez le match retour avant le match aller, son résultat doit être saisi sur la ligne « match retour » sur le site de saisie)*

7 - Organisation des rencontres selon le calendrier des match-plays.

a. Les matchs se jouent ***en principe (sauf accord entre les deux capitaines) à 10H* sur 18 trous**, ou 16 au minimum (cas d'un terrain en mauvais état sur un ou plusieurs trous et en accord avec le capitaine visiteur), sans interruption suivant la formule match-play et jusqu'au 18ème trou.

b. **Si une semaine avant la rencontre, le club qui reçoit n'autorise pas les chariots, le délégué du club devra à j-7 informer le délégué et le capitaine de l'équipe à recevoir que les chariots ne seront pas autorisés pour la rencontre.** *(Si entre-temps les chariots sont à nouveau autorisés, il préviendra aussitôt le club à recevoir)*

c. Les départs des simples doivent se faire dans toute la mesure du possible avec 2 joueurs par partie.

d. Les départs se font des boules jaunes pour les Messieurs et des boules rouges pour les Dames, départs en shot-gun ou échelonnés (4 simples puis le double)

e. Pour le double (qui se joue en greensome) les camps peuvent être mixtes.

f. Le délégué du club recevant, ou son suppléant, est responsable de l'organisation et du bon déroulement de la compétition. ***Il doit mettre le règlement. à la disposition des joueurs***

g. Les capitaines d'équipes sont responsables de la véracité des index et de la qualité de membre des équipiers inscrits sur la feuille de match. Tous manquements à ces 2 critères pourraient entrainer des exclusions conformément à l'article 6 alinéa (d) des statuts de notre association.

h. Les **délégués** conserveront par-devers eux les feuilles de match dûment signées par les 2 capitaines, à des fins de justifications, en cas de litiges.

i. **Le secrétaire** gèrera un tableau des clubs qualifiés après chaque tour, il choisira les parcours neutres pour les 1/2 finales et finales et tranchera tout litige qui lui sera soumis.

Récompenses : Les trophées sont remis lors de la soirée de gala

- **Première division : 1er > Trophée Roger MACE**
- **Deuxième division : 1er > Trophée 2ème Division**
- **Troisième division : 1er > Trophée 3ème Division**

Dans les 3 divisions les trophées sont remis en jeu tous les ans

Ci-dessous les tableaux des rencontres 2025

MATCH-PLAY 2025 1ère division (index cumulé mini 77 et double maxi 40)

1ère division

Est

- Avrillé A
- Baugé A
- Laval A
- Sargé A
- Guérande B
- Carquefou A
- Nantes Erdre A
- Nantes Vigneux A

Ouest

- St Sébastien A
- Nantes Vigneux B
- Bourgenay A
- Guérande A
- Le Croisic A
- Pays St Gilles A
- La Baule A
- St Jean Monts A

1/8ème de finale

Zone				
Est	Aller	03-avr	Avrillé A	Baugé A
	retour	08-avr	Baugé A	Avrillé A
	Aller	03-avr	Laval A	Sargé A
	retour	08-avr	Sargé A	Laval A
Est	Aller	03-avr	Guérande B	Carquefou A
	retour	08-avr	Carquefou A	Guérande B
	Aller	03-avr	Nantes Erdre A	Nantes Vigneux A
	retour	08-avr	Nantes Vigneux A	Nantes Erdre A
Ouest	Aller	03-avr	St Sébastien A	Nantes Vigneux B
	retour	08-avr	Nantes Vigneux B	St Sébastien A
	Aller	03-avr	Bourgenay A	Guérande A
	retour	08-avr	Guérande A	Bourgenay A
Ouest	Aller	03-avr	Le Croisic A	Pays St Gilles A
	retour	08-avr	Pays St Gilles A	Le Croisic A
	Aller	03-avr	La Baule A	St Jean Monts A
	retour	08-avr	St Jean Monts A	La Baule A

1/4 de finale

	Aller	Retour
	10-avr	15-avr
Barrage		
Barrage		
Barrage		
Barrage		

1/2 finale

Sur terrain neutre

30-sept

30-sept

FINALE le 9 oct

MATCH-PLAY 2025 2ème division (index cumulé mini 88 et double maxi 45)

2ème division

Est

- Alencon A
- Laval B
- Sargé B
- Le Mans A
- Angers A
- Cholet A
- Saumur A
- Ile d'Or A

Ouest

- St Sébastien B
- Ile d'Or B
- Nantes Erdre B
- La Domangère A
- Les Sables A
- Bourgenay B
- Pornic A
- Savenay A

1/8ème de finale

Zone				
Est	Aller	03-avr	Alencon A	Laval B
	retour	08-avr	Laval B	Alencon A
	Aller	03-avr	Sargé B	Le Mans A
	retour	08-avr	Le Mans A	Sargé B
Est	Aller	03-avr	Angers A	Cholet A
	retour	08-avr	Cholet A	Angers A
	Aller	03-avr	Saumur A	Ile d'Or A
	retour	08-avr	Ile d'Or A	Saumur A
Ouest	Aller	03-avr	St Sébastien B	Ile d'Or B
	retour	08-avr	Ile d'Or B	St Sébastien B
	Aller	03-avr	Nantes Erdre B	La Domangère A
	retour	08-avr	La Domangère A	Nantes Erdre B
Ouest	Aller	03-avr	Les Sables A	Bourgenay B
	retour	08-avr	Bourgenay B	Les Sables A
	Aller	03-avr	Pornic A	Savenay A
	retour	08-avr	Savenay A	Pornic A

1/4 de finale

	Aller	Retour
	10-avr	15-avr
Barrage		
Barrage		
Barrage		
Barrage		

1/2 finale

Sur terrain neutre

30-sept

30-sept

FINALE le 9 oct

MATCH-PLAY 2025 3ème division (index cumulé mini 100 et double maxi 50)

	3ème division
Est	Anjou A
	Angers B
	Avrillé B
	Baugé B
	Sablé A
	Saumur B
	Le Mans B
	Cholet B
Ouest	La Domangère B
	St Jean Monts B
	La Baule B
	La Bretesche A
	Pays St Gilles B
	Les Sables B
	Pornic B
	Savenay B

1/8ème de finale

Zone Est	Aller	03-avr	Anjou A	Angers B		
	retour	08-avr	Angers B	Anjou A		
	Aller	03-avr	Avrillé B	Baugé B		
	retour	08-avr	Baugé B	Avrillé B		
Zone Est	Aller	03-avr	Sablé A	Saumur B		
	retour	08-avr	Saumur B	Sablé A		
	Aller	03-avr	Le Mans B	Cholet B		
	retour	08-avr	Cholet B	Le Mans B		
Zone Ouest	Aller	03-avr	La Domangère B	St Jean Monts B		
	retour	08-avr	St Jean Monts B	La Domangère B		
	Aller	03-avr	La Baule B	La Bretesche A		
	retour	08-avr	La Bretesche A	La Baule B		
Zone Ouest	Aller	03-avr	Pays St Gilles B	Les Sables B		
	retour	08-avr	Les Sables B	Pays St Gilles B		
	Aller	03-avr	Pornic B	Savenay B		
	retour	08-avr	Savenay B	Pornic B		

1/4 de finale

	Aller	Retour
	10-avr	15-avr
Barrage		
Barrage		
Barrage		
Barrage		

1/2 finale

Sur terrain neutre

	30-sept
	30-sept

FINALE le 9 oct